

REPUBLIQUE FRANCAISE  
---  
Département de  
Meurthe-et-Moselle  
---  
**MAIRIE de CHAMPENOUX**  
**54280**

**PROCES VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE du 1<sup>er</sup> Mars 2021**

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 12  
Membres votants : 15

Date de convocation : 25/02/2021  
Envoi à la Préfecture : 12/03/2021  
Publication : 12/03/2021

L'an deux mil vingt et un, le premier mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPENOUX s'est réuni à la salle Saint-Nicolas rue Chanoine Rolin après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur FEGER Serge, Maire.

Etaient présents : Mmes Corinne GENIN, Corinne FAVIER, Corinne RIPPA-MADONNA, Francine GUILLEMAIN, Martine CAVE, Emeline AUER, Mrs. Serge FEGER, Philippe GERARDOT, Philippe GUEZET, Adoum DJIBRINE HAROUN, Claude DIDIERJEAN et Thierry VERMEIL DE CONCHARD.

Étaient absents excusés : Madame Astrid MARCHAL, Monsieur Cédric LOTH et Monsieur Jean-Luc DELOBEAU.

Ont donné procuration : Madame Astrid MARCHAL à Madame Francine GUILLEMAIN, Monsieur Cédric LOTH à Monsieur Serge FEGER, Monsieur Jean-Luc DELOBEAU à Madame Emeline AUER.

Secrétaire de séance : Madame Corinne FAVIER.

#### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2021**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 25 Janvier 2021 est adopté à l'unanimité.

-----

#### **Objet : Commande publique : Autres contrats (1.4) : Choix du bureau d'étude-Sécurisation des traversées piétonnes RD674 et aménagement de 2 plateaux surélevés RD70**

Monsieur le Maire rappelle le projet de la sécurisation des traversées piétonnes RD674 et l'aménagement de 2 plateaux surélevés RD70.

Monsieur le Maire propose de choisir un bureau d'étude pour une étude prospective et de valider la proposition du bureau d'étude Techni Conseil sur la base de 5% du montant prévisionnel des travaux soit 18 750 € HT pour la mission complète.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

➤ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération et de faire les démarches nécessaires pour mener à son terme cette opération.

#### **Objet : Commande publique : Autres contrats (1.4) : Convention entretien des espaces verts**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de signer une convention pour l'intervention du service insertion de la Communauté de Commune de Seille et Grand Couronné pour l'entretien des espaces verts de la commune de Champenoux pour l'année 2021.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

- **D'ACCEPTER** les propositions de Monsieur le Maire,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention avec la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné, et les autres documents qui seraient nécessaires à la bonne suite de cette opération.

**Objet : Commande publique : Autres contrats (1.4) : Convention d'occupation du domaine public**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de signer une convention d'occupation du domaine public pour l'exposition, l'étalage et la vente de marchandises dans la cour de l'ancienne école derrière la mairie avec les différents exposants.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

- **D'ACCEPTER** les propositions de Monsieur le Maire,
- **DE FIXER** le montant de la redevance à l'euro symbolique,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention avec les différents occupants, et les autres documents qui seraient nécessaires à la bonne suite de cette opération.

**Objet : Commande publique : Marchés Publics (1.1) : Modification du marché Requalification de la rue Saint-Nicolas-lot n°2**

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de requalification de la rue Saint-Nicolas, le lot n°2 (réseaux secs) doit faire l'objet d'un avenant.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, la modification a pour objet l'intégration des prix nouveaux nécessaires à la réalisation des prestations nouvelles décrites ci-dessous et à la définition de leurs montants :

- 6 Prises illuminations de Noël pour un montant de 1 620 € HT
  - Mise aux normes armoire éclairage existante pour un montant de 1 120 € HT
- Le solde concerne les travaux et pose d'un candélabre supplémentaire pour 3 973,66 €.

Montant initial du marché rue Saint-Nicolas, lot n°2 :	72 919,24 € HT
Avenant n°1 :	6 713,66 € HT
Montant définitif du marché :	79 632,90 € HT

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

- **DE CONCLURE** l'avenant n°1 concernant le lot n°2 réseaux secs ;
- **D'AUTORISER** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération et de faire les démarches nécessaires pour mener à son terme cette opération.

**Objet : Commande publique : Autres contrats (1.4) : Cession du tracteur COMPACT KUBOTA et achat d'un nouveau tracteur**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité de remplacer le véhicule communal actuel, le tracteur COMPACT KUBOTA type B2410HDSB acheté en 2005.

Monsieur le Maire présente donc au Conseil Municipal les devis pour l'achat du nouveau tracteur.

La proposition est de retenir l'Entreprise JABOT à Ludres :

Montant du devis 2110010550 du 12/01/2021 Tracteur Kubota + équipements :	28 564,80€ TTC
Reprise ancien tracteur B2410HDSB	3 500 € TTC
Total investissement après reprise :	25 064,80 € TTC

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à sortir le véhicule COMPACT KUBOTA type B2410HDSB de l'inventaire,
- **DE VALIDER** le devis de JABOT pour un montant de 25 064,80€ TTC pour l'achat d'un tracteur KUBOTA, déduction faite de la reprise,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération et de faire les démarches nécessaires pour mener à son terme cette opération.

**Objet : Domaine et Patrimoine : Autres Actes (3.5.2) : Dénomination de rue du Lotissement « Le Chant des Sapins » et numérotation**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de nommer la future nouvelle voie du Lotissement « Le Chant des Sapins ». Après débat, il est proposé 4 noms :

- Rue des Mirabelliers
- Rue de l'Amezule
- Rue du 13 Septembre 1914
- Rue Eugène Gatelet

Il est donc proposé de retenir le nom de rue ayant obtenu le plus de voix et de numéroter les parcelles de 2 à 20 pour les numéros pairs et de 3 à 21 pour les numéros impairs.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

- **DE NOMMER** la future nouvelle voie : « rue du 13 Septembre 1914 »,
- **DE NUMÉROTÉ** du numéro 2 au numéro 20 côté pair et du numéro 3 au numéro 21 côté impair,
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette opération,
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire de communiquer cette information notamment aux services de la poste.

**Ordre du Jour :**

- Choix du bureau d'étude-Sécurisation des traversées piétonnes RD674 et aménagement de 2 plateaux surélevés RD70
- Convention entretien des espaces verts
- Convention d'occupation du domaine public
- Requalification de la rue Saint Nicolas Lot n°2 Réseaux secs-Avenant n°1 du marché
- Cession du tracteur COMPACT KUBOTA et achat d'un nouveau tracteur
- Dénomination de rue du Lotissement « Le Chant des Sapins » et numérotation

Serge FEGER, Maire	Philippe GUEZET	Corinne GENIN	Cédric LOTH
Corinne RIPPA-MADONNA	Astrid MARCHAL	Thierry VERMEIL DE CONCHARD	Francine GUILLEMAIN
Claude DIDIERJEAN	Martine CAVE	Philippe GERARDOT	Corinne FAVIER
Jean-Luc DELOBEAU	AUER Emeline	Adoum DJIBRINE HAROUN	